

Grenoble, 20/09/2022

**Le CODEP EPGV38 propose à tous les adhérents EPGV  
un séjour loisir de Ski alternatif ou skating / Raquettes  
dans le MASSIF du JURA  
du Dimanche 22 Janvier au Samedi 28 Janvier 2023  
pour skieurs et raquettes débutants ou confirmés**

**LIEU** : Domaine skiable du MONT D'OR (Doubs)

**ACCUEIL** : « Auberge Montagnarde »  
2 Rue de la Poudrière - 25370 LES LONGEVILLES MONT D'OR

**PRIX PAR PERSONNE** : SKI : 596 € - RAQUETTES : 558 €

La taxe de séjour sera à régler sur place.

**PRESTATIONS FOURNIES** :

- Pension complète avec vin de table aux repas du dimanche 16 (dîner) au samedi 22 (déjeuner)
- Hébergement en chambre de 2 (draps – couvertures, sanitaire particulier dans chaque chambre)
- Apporter votre linge de toilette
- Prêt du matériel de ski
- Cours collectifs de ski de fond (classique et skating) et raquettes par des moniteurs diplômés en journée complète.
- Forfait semaine domaine de ski compris

**REMARQUES** :

Le voyage aller-retour se fera en co-voiturage (250 kms par la Suisse)

Une liste des stagiaires vous sera remise pour permettre le co-voiturage.

**Attention : conditions sanitaires**

*Ce stage se déroulera dans le respect des règles sanitaires applicables au moment du stage.*

*Merci de vous y conformer.*

**NOMBRE DE PLACES** :

25 stagiaires adultes ayant une bonne condition physique.

Un certificat d'aptitude est obligatoire pour la pratique de ces activités.

Inscriptions dans l'ordre d'arrivée des candidatures.



### **RESPONSABLE DU STAGE :**

**Brigitte BOLLIET**  
25 bis Chemin de la Salière  
La Faurie  
38610 VENON  
Tél. 06 85 70 95 30 –  
email : [brigitte.bolliet@neuf.fr](mailto:brigitte.bolliet@neuf.fr)

**DATE D'INSCRIPTION** : le plus tôt possible mais avant le **15 novembre 2022**

### **MODALITES D'INSCRIPTION :**

***IMPORTANT*** : *Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte, l'inscription sera effective à la réception du chèque d'acompte.*

1. Envoyer la fiche d'inscription remplie à Brigitte BOLLIET (adresse ci-dessus)
2. Joindre un acompte de 150€ : chèque libellé au nom de : CODEP EPGV 38 OU paiement en ligne : <https://www.payasso.fr/codepepgv38/sejour-fond-raquette-2023>  
Vous recevrez une confirmation d'inscription avec le CONTRAT DE STAGE et les conditions d'annulations.
3. Solde du séjour à régler avant le 15 décembre 2022 : par chèque (sera encaissé au retour du séjour) OU paiement en ligne : <https://www.payasso.fr/codepepgv38/sejour-fond-raquette-2023>

### **CONDITIONS D'ANNULATION**

**Assurance annulation Gras Savoye** (à faire après signature du contrat de stage)

Chaque participant peut bénéficier d'une Assurance Annulation Voyages à souscrire en même temps que le voyage. Elle n'est pas comprise dans le coût du séjour et n'est pas obligatoire.

Le contenu des garanties figure aux disposition générale Open Tourisme Annulation Plus, disponible lors de la souscription de la garantie par le participant.

Son coût par voyageur s'élève à 3,50 % du prix du voyage (tarifs du 01.09.2022 au 31.08.2023)

L'assurance Annulation Voyages n'est pas remboursable.

La garantie est acquise dès sa souscription, qui doit intervenir au moment de la signature du contrat de séjours par le participant. Dès la signature du contrat de voyage, le participant qui souhaite souscrire à la garantie « Open Tourisme Annulation » doit se rendre sur le site [Accueil - Fédération Française EPGV \(grassavoye.com\)](http://Accueil - Fédération Française EPGV (grassavoye.com)) (Annulation voyage – Obtenir un devis) muni du N° figurant en entête du contrat de stage loisirs sportif et suivre les indications pour effectuer la souscription.

### **Si pas de souscription à l'assurance annulation**

Plus de 75 jours avant la date du stage : 15% du montant total du séjour sera retenu

Entre 75 jours et 30 jours avant la date du stage: 30% du montant total du séjour sera retenu

Entre 29 jours et 8 jours avant la date du stage : 50 % du montant total du séjour sera retenu

Moins de 8 jours avant à la date d'arrivée : 100 % du montant total du séjour sera retenu





## BULLETIN D'INSCRIPTION

**Stage de Ski de Fond  
du Dimanche 22 Janvier au Samedi 28 Janvier 2023**

**SKI ALTERNATIF /\_\_\_/      SKATING /\_\_\_/      RAQUETTES /\_\_\_/**

**niveau débutant /\_\_\_/    niveau moyen /\_\_\_/    niveau confirmé /\_\_\_/**

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Email : .....

Année de naissance : ..... Numéro licence GV : .....

Nom du club : .....

### Joindre :

- Arrhes de 150 €
  - par chèque à l'ordre du CODEP EPGV 38
  - paiement en ligne <https://www.payasso.fr/codepepgv38/sejour-fond-raquette-2023>
- Le solde sera à régler au plus tard le 15 Décembre 2022
- 

**Envoyer le tout à :**  
**Brigitte BOLLIET 2**  
**5 bis Chemin de la Salière**  
**La Faurie**  
**38610 VENON**

Date :

Signature :

### **Attention : conditions sanitaires**

*Ce stage se déroulera dans le respect des règles sanitaires applicables au moment du stage.  
Merci de vous y conformer.*

